

## AIGCEV

Créée en octobre 2016, l'Association (Loi 1901) Internationale de Gouvernance du Cachet Électronique Visible, AIGCEV (également enregistrée sous l'appellation Visible Digital Seal International Council, VDSIC) s'inscrit dans le prolongement des réalisations de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), et engagements de la Fédération des Tiers de Confiance (FNTC) pour développer et promouvoir un système intersectoriel et international pour le Cachet Electronique Visible, CEV.



### QU'EST-CE QUE LE CEV ?

Le CEV est la réponse efficace à toute tentative de fraude documentaire exercée sur un document électronique lors de son impression. Le CEV encapsule dans un code graphique les données essentielles du document qui sont signées électroniquement par son émetteur. Ce qui permet à tous de vérifier, avec une simple application smartphone, si elles n'ont pas été modifiées et d'authentifier son émetteur.

### SON ROLE

Simple dans sa conception, le CEV exige une organisation opérationnelle élaborée et sûre pour garantir cette confiance. C'est le premier rôle de l'AIGCEV, l'Association Internationale de Gouvernance, de spécifier les données par type de document, répertorier les émetteurs autorisés, labelliser les éditeurs et les Autorités de Certification habilitées à distribuer un certificat de signature, ou cachet serveur.

Afin de garantir sa pérennité et la qualité de l'environnement de confiance associé, le second rôle de l'AIGCEV est d'assurer le développement en matière de technologie et de gouvernance du CEV en s'appuyant sur la Normalisation. Le CEV a été déjà porté en 2018 à la Normalisation Française sous les normes XP Z42-101, 102, 103, 104 et en 2020 avec une nouvelle norme XP Z42-105. Le CEV est en cours de portage au niveau international auprès du CEN et de l'ISO au travers de la CN 171 de l'AFNOR et de l'ISO TC 292.

Le résultat de ces travaux a permis d'élargir les cas d'usages du CEV à tous les secteurs économiques, dépassant le simple document avec les secteurs de la contrefaçon et de l'identification des produits.

### COMPOSITION DE L'AIGCEV

Les membres fondateurs sont, entre autres, en France, le CFONB, l'Administration avec le Ministère de l'Intérieur, la DNLF et l'ANTS, les Institutionnels avec la FnTC, le CSOEC (Experts Comptables), IN group (Imprimerie Nationale), la CNHJ, CNCJ (Huissiers et Commissaires de Justice), le CNGTC (Greffes des TC), Le groupe La Poste, la Caisse des Dépôts ainsi que des industriels de la confiance.

En 2019, l'AIGCEV a élargi son domaine en créant la fédération internationale de gouvernance OtentiK destinée à fédérer les initiatives nationales du CEV compatibles avec la gouvernance élaborée par l'AIGCEV.

### STRUCTURE TECHNIQUE DE L'AIGCEV

Les membres se répartissent selon les quatre collèges suivants : Collège Institutionnels, Collège Prestataires et Autorités de Certification, Collège des Utilisateurs et Collège des Experts. L'AIGCEV est dotée d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau chargé de la préparation des CA.

Au niveau opérationnel, l'AIGCEV est organisé en Groupes de Travail à vision techniques, pour le développement technologique du CEV et organisationnel pour définir le format du CEV pour les

différents périmètres d'utilisation du CEV. Un périmètre réunit un ensemble de membres de l'Association, « émetteurs » d'un secteur d'activité économique, pour les documents relevant de leur secteur ou un ensemble de membres appelés à traiter un document intersectoriel, ainsi que ceux qui seront amenés à utiliser ces couples CEV/Document.

Chaque périmètre est animé par un membre de l'AIGCEV. L'animation du périmètre bancaire est assuré par le CFONB.

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La liaison entre le CFONB et l'AIGCEV est assurée au niveau gouvernance par la participation du secrétariat général au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de l'AIGCEV, et au niveau technique par le groupe « Sécurisation des documents » dans le Pôle « Standards et Evolution Numérique » du CFONB.

Site [www.otentik.codes](http://www.otentik.codes)

Et sur le site du CFONB, dans la partie extranet onglet Atelier, Atelier du 16 janvier 2019

<https://www.cfonb.org/Default.aspx?lid=1&rid=224&rvid=295>